

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES EN LIGNE**  
**A DES PROFESSIONNELS**  
**SOCIETE EMS PROTO**

**Article 1 – Intégralité**

- 1.1. Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.
- 1.2. Le vendeur et/ou prestataire et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales de vente et de prestation de services régissent exclusivement leur relation. Le vendeur et/ou prestataire se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.
- 1.3. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par le vendeur et/ou prestataire auprès des acheteurs de même catégorie. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.
- 1.4. Si une condition de vente et/ou de prestation de services venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance en droit français.

**Article 2 – Objet**

- 2.1. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne des biens, matériels et services proposés par le vendeur et/ou prestataire à l'acheteur.
- 2.2. Les présentes conditions ne concernent que les achats effectués par les acheteurs situés en France et en Europe et livrés exclusivement sur ces territoires.

**Article 3 – La commande**

- 3.1. Pour toute ouverture de compte, le client doit impérativement communiquer à notre société sa dénomination sociale, son siège social, son numéro Siret, son numéro de TVA intracommunautaire, un relevé d'identité bancaire mentionnant le code IBAN et le code BIC ainsi que les nom, prénom(s) et coordonnées téléphoniques de la personne physique en charge des commandes (achats). La communication de ces informations est de la responsabilité du client et EMS PROTO ne saurait être tenue pour responsable des erreurs éventuelles concernant ces données. Par ailleurs, la personne physique dont l'identité et les coordonnées téléphoniques sont communiquées à notre société est réputée avoir tout pouvoir pour contracter avec la société EMS PROTO sans que cette dernière n'ait à effectuer de vérification. Le client sera seul responsable en cas de défaillance.
- 3.2. Ces informations sont communiquées à EMS PROTO au moyen d'un formulaire disponible sur notre site internet ([www.emsproto.com](http://www.emsproto.com)) ou transmis au client par e-mail, sur simple demande de celui-ci communiquée à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com).

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

3.2. Pour que la commande soit validée, l'acheteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra également choisir l'adresse et le mode de livraison. Le paiement se fait comme il est dit à l'article 11 ci-dessous.

3.3. La commande est réceptionnée par notre société dans les conditions définies sur notre site internet ([www.emsproto.com](http://www.emsproto.com)). Toute commande reçue au-delà de ces délais sera réputée passée le jour ouvrable suivant.

3.4. Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des produits disponibles à la vente et/ou des prestations de services proposées par notre société. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et de l'application des garanties mentionnées ci-dessous.

3.5. Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le vendeur et/ou prestataire se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

3.6. En cas d'indisponibilité d'un produit vendu par notre société ou nécessaire à la réalisation de la prestation de service commandée, l'acheteur en sera informé par courrier électronique.

La commande pourra alors faire l'objet d'une modification dans les conditions définies à l'article 12 des présentes conditions générales.

3.7. Pour toute question relative au suivi d'une commande, l'acheteur a accès à un suivi sur son compte web et peut adresser une télécopie au numéro suivant : 09.72.32.05.46 ou envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com).

#### **Article 4 – Signature électronique**

4.1. La fourniture des coordonnées bancaires de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur, conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000 et vaudront :

- Exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- Signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

4.2. En cas d'utilisation frauduleuse des coordonnées bancaires, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à en informer le vendeur et/ou prestataire par e-mail à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com).

#### **Article 5 – Confirmation de commande**

Aucun accusé de réception de commande ne sera adressé par notre société. Cependant, nous émettons un e-mail automatique de prise en compte de votre commande, et tenons informés nos clients en cas d'anomalie rencontrée lors de la réalisation de la prestation.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

## **Article 6 – Preuve de la transaction**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur et/ou prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des formulaires de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

## **Article 7 – Information sur notre activité**

7.1. Les produits et services régis par les présentes conditions générales de vente concernent la vente de carte électronique dont l'assemblage est réalisé par notre société et dont la liste des composants ainsi que le plan nous auront été communiqués par l'acheteur, ainsi que les prestations de services détaillées à l'article 8 ci-après et qui sont réalisées en France, à l'adresse de notre siège social. Les produits vendus et les prestations proposées le sont dans la limite de la disponibilité du vendeur et/ou du prestataire.

7.2. Les composants des produits vendus ou des réalisations proposées, qui sont choisis par le client et dont la liste et les références nous sont communiquées, sont décrits et représentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du vendeur et/ou prestataire ne pourrait être engagée.

7.3. Les photographies des composants ne sont pas contractuelles.

## **Article 8 – Informations sur les ventes et services proposés par notre société**

Les ventes et services proposés par notre société le sont dans les conditions suivantes :

8.1. Pour la **vente de prototype** (assemblage de cartes électronique), seule la **norme IPC-A-610 classe 1** est exigible. Aucune autre norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être demandée par le client, qui reconnaît en avoir connaissance et passer commande en considération de ces dispositions.

8.2. Pour le **service de PCB Design** (routage de cartes électroniques), aucune norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être exigée par le client. Seules les spécifications techniques indiquées par le client lors de la demande de chiffrage seront prises en compte pour la réalisation de notre prestation. EMS PROTO s'engage à appliquer les « règles métiers » qu'elle considère adaptées au projet du client à la date d'exécution de la prestation.

8.3. Pour le service de **rework** (remplacement de composants(s)), aucune norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être exigée par le client. Seules les spécifications techniques indiquées par le client lors de la demande de chiffrage seront prises en compte pour la réalisation de notre prestation.

Par ailleurs, pour la réalisation de cette prestation, notre société ne pourra être tenue pour responsable de l'impossibilité de mener à bien sa mission pour cause de dégâts accidentels causés à la carte électronique. EMS PROTO s'engage, en toute hypothèse, à conserver les connexions électriques de la carte. Nous nous réservons le droit, en cas d'impossibilité de mener à terme l'opération, de retourner la carte en l'état et de rembourser ou non le client, en application des dispositions de l'article 15.8 ci-après.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

8.4. Pour le service de **DFM** (industrialisation), aucune norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être exigée par le client. Seules les spécifications techniques indiquées par le client lors de la demande de chiffrage seront prises en compte pour la réalisation de notre prestation. EMS PROTO s'engage à appliquer les « règles métiers » qu'elle considère adaptées au projet du client à la date d'exécution de la prestation.

Pour la réalisation de l'ensemble des ventes et prestations mentionnées aux points 1 à 4 ci-dessus, la responsabilité éventuelle de notre société s'applique comme il est dit à l'article 15 ci-après.

#### **Article 9 – Propriété intellectuelle**

Tous les documents techniques remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de la société, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents et devront lui être restitué à première demande de celle-ci.

Nos clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents et droits susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de notre société et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers, sous peine d'engager leur responsabilité.

Tout élément fourni par le client à notre société reste la propriété du client et est protégé par le code de la propriété intellectuelle et tout autre texte réglementaire ou législatif en vigueur. Le client déclare donc disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires à l'utilisation des données, documents, etc qu'il fournit à notre société et garantit notre société contre toute réclamation éventuelle d'un tiers. Notre société s'engage à en conserver le caractère confidentiel et à conserver une copie des seuls documents nécessaires à la réalisation de ses dossiers de travail.

Notre société se réserve, par ailleurs, tout droit, titre et intérêt sur :

- Les éléments originaux figurant dans les travaux, documents, mémos, consultations, avis, conclusions ou autres actes de procédure réalisés dans le cadre des prestations, en ce compris, de manière non limitative, tout droit d'auteur, marque déposée et tout autre droit de propriété intellectuelle s'y rapportant,
- Toutes les méthodes, processus, techniques, développements et savoir-faire, incorporés ou non, des prestations ou que le prestataire serait amené à développer ou à fournir dans le cadre des prestations.

L'acheteur pourra, sans limitation géographique, à titre gratuit et irrévocable, utiliser **de manière interne** et pour la durée de protection du droit d'auteur, les éléments conçus par le prestataire et intégrés dans ses travaux, ainsi que le rapport remis par notre société. Le prestataire devra être informé de toute utilisation externe envisagée par l'acheteur sur le produit acquis ou la prestation réalisée.

Aucune partie ne pourra faire usage du nom, de la dénomination, des marques ou logo ou autres appellations, commerciales ou non, de l'autre partie sans accord préalable et écrit de cette dernière. Par dérogation à ce qui précède, le prestataire pourra faire usage du nom, de la dénomination sociale, des marques et logos de l'acheteur en cours de contrat dans la mesure de ce qui est strictement nécessaire à la réalisation de la prestation, y compris dans des propositions de prestations ultérieures. Par ailleurs, l'acheteur autorise le prestataire, à l'issue de la réalisation des prestations, à citer son nom et/ou sa dénomination sociale à titre de référence et pour accompagner cette citation, le cas échéant, d'une description générique des prestations réalisées.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

## **Article 10 – Prix**

10.1. Le vendeur et/ou prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au jour de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

10.2. Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits vendus. Le paiement du prix doit être réalisé dans les conditions définies à l'article 11 ci-après. A aucun moment les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

10.3. Si une ou plusieurs taxes ou contributions ou autres, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

## **Article 11 – Mode de paiement**

11.1. Nos factures sont payables comptant, en une seule fois, par virement bancaire, carte bancaire, « paypal » ou chèque bancaire ou postal français. Seul l'encaissement effectif sera considéré comme paiement au sens des présentes conditions générales de vente.

11.2. A titre exceptionnel, notre société peut consentir des délais de paiement, qui ne pourront excéder trente (30) jours nets.

11.3. Toute facture non payée à son échéance donnera lieu à l'application de pénalités de retard fixées à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront portées de facto au débit du compte du client.

11.4. Notre société se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

11.5. Notre société se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer sa livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

11.6. Notre société se réserve en outre la possibilité de saisir la juridiction compétente afin d'obtenir l'exécution forcée du paiement de la commande par le client récalcitrant, le cas échéant sous astreinte.

## **Article 12 – Disponibilité des produits**

12.1. Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture expressément annoncées sur la page d'accueil du site, les délais d'expédition seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux qui vous auront été communiqués par notre société lors de la passation de la commande. Les délais d'expédition courent à compter de la date d'enregistrement de la commande indiquée sur le mail de confirmation de la commande, sous réserve du paiement du prix.

12.2. En cas de retard, la responsabilité du vendeur et/ou prestataire ne pourra être engagée, sauf le cas d'une responsabilité effective et démontrée de notre société. Par conséquent, aucune demande d'indemnisation, de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamée par l'acheteur. Cependant, en

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

cas de non-respect des délais pour une cause imputable à notre société, nos prix seront ajustés en conséquence, sans jamais pouvoir être inférieurs au meilleur prix affiché, lequel tient compte d'un délai de livraison de quinze (15) jours ouvrés à compter de la réception de la commande.

12.3. En cas d'indisponibilité du produit commandé, l'acheteur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. L'acheteur aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les quinze (15) jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit, soit d'accepter la modification des délais d'exécution et de livraison.

Si les composants des produits vendus ou nécessaires à la réalisation des prestations commandées sont indisponibles pendant plus de quinze (15) jours à compter de la réception de la commande, l'acheteur aura la possibilité de mettre fin au contrat.

### **Article 13 – Modalités de livraison**

**13.1. Les délais de livraison communiqués à nos clients sont contractuels. Nos prix sont indexés sur les délais de livraison.** Ils sont de un (1) jour pour les livraisons à effectuer en France métropolitaine et peuvent varier de deux (2) à quatre (4) jours pour les livraisons à effectuer hors de la France métropolitaine, en fonction de la distance géographique séparant l'Etat dans lequel est domicilié l'acheteur de la France. Ils dépendent également de la communication, par l'acheteur, de l'ensemble des informations et documents nécessaires à la réalisation de la vente et/ou de la prestation de services, et notamment du chiffrage, et seront communiqués à l'acheteur via internet, soit sur le compte ouvert par le client, soit par e-mail.

13.2. La livraison n'est effectuée qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du vendeur et/ou prestataire, sauf délais de paiement octroyés par notre société.

13.3. Les produits et/ou prestations commandés sont livrés par voie postale ou par tout autre transporteur choisi par notre société.

13.3. Les produits et/ou prestations sont livrés à l'adresse indiquée par l'acheteur sur le formulaire mentionné à l'article 3.2 des présentes conditions générales. L'acheteur devra donc veiller à son exactitude. Tout colis renvoyé au vendeur et/ou prestataire à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'acheteur. L'acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresser de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

13.4. Si l'acheteur est absent le jour de la livraison, le livreur laissera un avis de passage dans la boîte aux lettres qui permettra de retirer le colis à l'endroit et pendant le délai indiqué.

13.5. Si, au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré et/ou ouvert, l'acheteur doit vérifier l'état de chacun des articles. S'ils ont été endommagés, l'acheteur doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison du transporteur et tous autres documents qui lui serait remis (colis refusé car ouvert ou endommagé).

13.6. L'acheteur doit indiquer sur le bordereau de livraison du transporteur et sous forme de réserves manuscrites, accompagnées de sa signature, toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés etc.).

Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'acheteur, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

13.7. L'acheteur devra, en cas de réserves, les confirmer au transporteur, par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables suivant réception du ou des article(s) et transmettre une copie de ce courrier au vendeur et/ou prestataire, par fax ou simple courrier à l'adresse indiquée dans les mentions légales du site.

13.8. Si les produits nécessitent d'être renvoyés au vendeur et/ou prestataire, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour au vendeur et/ou prestataire dans les sept (7) jours suivant la livraison. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits qui sont dans leur état d'origine, avec emballage.

#### **Article 14 – Erreur sur les produits et/ou prestations livrés**

14.1. L'acheteur devra formuler auprès du vendeur et/ou prestataire, le jour même de la livraison ou, au plus tard, le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

14.2. La réclamation pourra être faite, au choix de l'acheteur :

- Par télécopie au numéro suivant : 09.72.32.05.45,
- Ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com)

14.3. Toute réclamation non effectuée dans les règles et conditions définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en considération et dégage le vendeur et/ou prestataire de toute responsabilité vis-à-vis de l'acheteur.

14.4. En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au vendeur et/ou prestataire dans son ensemble et dans son emballage d'origine par tout moyen qui lui aura été communiqué par le vendeur et/ou prestataire, et notamment par l'intermédiaire du transporteur choisi par le vendeur et/ou prestataire à l'adresse suivante : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac- France.

14.5. Les frais de retour sont à la charge du vendeur et/ou prestataire.

#### **Article 15 – Garantie des produits**

15.1. En cas de vices apparents ou de tout autre manquement constaté par le client, la réclamation, quelle qu'en soit la nature, ne sera acceptée par notre société que si elle est effectuée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre forme d'écrits, dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la date de réception, et ce sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis-à-vis du transporteur défini à l'article 13.7.

15.2. Il appartient alors au client de fournir toutes les justifications et les justificatifs quant à la réalité des vices ou de la non-conformité invoqués. Les spécifications figurant sur le formulaire mentionné à l'article 3.2 ci-dessus ainsi que toute autre information communiquée par écrit (dont les plans, schémas etc) à notre société constitueront alors les documents de référence.

15.3. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès et écrit de notre société, obtenu notamment par télécopie ou par courrier électronique.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

Les frais de retour ne seront à la charge de notre société que dans l'hypothèse où un vice apparent, ou des manquants, est effectivement constaté par notre société.

Seul le transporteur choisi par notre société est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

15.4. Lorsque notre société, après contrôle, constate la réalité du vice ou de la non-conformité invoquée, elle procèdera aux opérations nécessaires à la mise en conformité du produit, à ses frais, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité ni à la résiliation de la commande ou consentira un avoir au client, correspondant au montant du prix payé par ce dernier. En tout état de cause, notre société ne saurait être tenue pour responsable que des produits qu'elle a entièrement fabriqué, sous réserve des responsabilités que la loi interdit d'exclure ou de limiter. Sa responsabilité sera plafonnée au montant du prix payé au titre du produit vendu ou des prestations réalisées et mis en cause, afin de couvrir les réclamations de toutes natures (intérêts et frais inclus), et ce quel que soit le nombre d'actions, de fondements invoqués ou de parties au litige.

15.5. La réception sans réserve du ou des produit(s) commandé(s) par le client couvre tout vice apparent ou défaut de conformité, étant rappelé que les réserves devront être effectuées dans les conditions et délais prévues à l'article 15.1 ci-dessus.

15.6. La réclamation effectuée par le client dans les conditions susmentionnées ne suspend pas l'obligation au paiement, par le client, des marchandises concernées.

15.7. La responsabilité de notre société ne peut en aucun cas être mise en cause pour faits en cours de transports, avarie, perte ou vol, même si elle a choisi le transporteur.

15.8. En cas de vice caché révélé sur les produits acquis auprès de notre société, nous nous réservons la possibilité soit de consentir un avoir à notre client dont le montant correspondra au prix payé par ce dernier à EMS PROTO, soit de remplacer le produit défectueux sans frais pour le client, sans que ce dernier puisse prétendre à l'obtention de dommages-et-intérêts ou indemnités, pour quelque cause que ce soit.

15.9. Notre société garantit ses produits contre les vices cachés conformément à la loi, aux usages, à la jurisprudence et dans les conditions ci-après définies. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. Elle ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par notre société. Elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances anormales, étant rappelé que notre société n'est pas informée de l'usage que l'acheteur compte faire du produit et/ou de la prestation commandés. Et que ce dernier reconnaît expressément en faire usage dans des conditions de sécurité optimales et dans le respect des usages.

Notre garantie ne concerne que les vices cachés. Nos clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Un défaut de conception n'est pas un vice caché et nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits. Nous ne couvrons pas les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage spécial, anormal ou non de nos produits. Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses ou à un avoir consenti au client dans les conditions décrites ci-dessus. Notre garantie est limitée aux six (6) premiers mois d'utilisation. Nos produits sont réputés utilisés par nos clients au plus tard dans les trois (3) mois de la réception. En toute hypothèse, nos clients doivent justifier de la date du début d'utilisation. Notre garantie cesse de plein droit à l'issue de cette période dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de vingt (20) jours francs après sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z



15.10. S'agissant des prestations de services réalisées par notre société, toutes les réclamations, qu'elles portent sur des vices apparents ou des vices cachés, qu'elles soient amiables ou judiciaires devront être formulées dans le délai d'une (1) année à compter de la réception de la prestation.

15.11. Dans tous les cas, le vendeur et/ou prestataire et ses assureurs ne répondent ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre de l'acheteur.

### **Article 16 – Droit de rétractation**

L'acheteur étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation, et ce en aucun cas dans la mesure où la commande n'est pas passée « hors établissement » au sens des dispositions de l'article L. 121-16-1 du Code de la consommation, ce que l'acheteur reconnaît expressément.

### **Article 17 – Réserve de propriété**

**17.1. Le transfert de propriété de nos produits est soumis au paiement complet du prix, en principal et accessoires**, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales de l'acheteur, sont réputées non écrites.

**17.2. Il est expressément convenu que notre société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété pour l'une quelconque de ses créances sur la totalité de ses produits en possession du client défaillant**, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés. Notre société pourra, en conséquence, les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice des dommages-et-intérêts qu'elle serait fondée à solliciter ni de son droit de résolution de l'ensemble des commandes en cours.

17.3. En cas de revente des produits impayés par le client, ce dernier s'engage à en avertir immédiatement notre société afin de lui permettre d'exercer son droit de revendication sur le prix à l'égard du tiers acquéreur. Cette autorisation de revente devient caduque en cas de redressement ou de liquidation judiciaire du client défaillant.

**17.4. Notre société pourra également exiger, en cas de non-paiement d'une facture à son échéance, la résolution de la vente après envoi d'une simple mise en demeure**. Après envoi de cette mise en demeure, notre société pourra, unilatéralement, dresser ou faire dresser, aux frais du client défaillant, un inventaire de ses produits en possession du client, lequel s'engage d'ores-et-déjà à laisser libre accès à ses entrepôts, magasins ou autres à cette fin, en prenant garde à ce que l'identification des produits vendus par notre société soit toujours possible.

17.5. En cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées, sans préjudice, pour notre société, de déclarer sa créance à hauteur des prestations d'ores-et-déjà réalisées.

17.6. Nonobstant l'application de la clause ci-dessus, le transfert des risques des marchandises à l'acquéreur a lieu dès leur livraison à celui-ci.

17.7. A compter de la livraison des produits, le client est constitué dépositaire et gardien de ces derniers. En cas de non-paiement, et sauf le cas où nous solliciterions l'exécution pleine et entière de la vente, nous nous réservons le droit de résilier la vente, après mise en demeure, et de revendiquer la

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

propriété de la marchandise livrée, les frais de retour restant à la charge de l'acheteur, étant précisé que les versements d'ores et déjà effectués à notre société lui resteront acquis à titre de clause pénale.

### **Article 18 – Force majeure**

18.1. Toute circonstance indépendante de la volonté des parties empêchant l'exécution, dans des conditions normales, de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

18.2. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

18.3. Seront considérés comme des cas de force majeure tous frais ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendant de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières malgré tous les efforts raisonnablement possibles. Sont expressément considérés comme des cas de force majeure ou de cas fortuits, sans que cette liste soit limitative, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnement, les tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

18.4. En cas de force majeure, les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'évènement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois (3) mois, la commande pourra être résiliée par la partie lésée.

### **Article 19 – Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE)**

Conformément aux dispositions de l'article R. 543-195 du Code de l'environnement relatif à l'enlèvement et au traitement des déchets issus d'équipements électriques et électroniques professionnels, l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets d'EEE professionnels, objets du contrat, sont transférés au client qui les accepte. Le client s'assure de la collecte de l'EEE, de son traitement et de sa valorisation, conformément aux dispositions des articles R. 543-200 et R.543-201 du Code de l'environnement. Les obligations susmentionnées seront transmises par les clients successifs jusqu'à l'utilisateur final de l'EEE.

EMS PROTO s'engage à récolter les composants supplémentaires générés au conditionnement du fournisseur non assemblés et à les redistribuer gratuitement auprès d'associations ou d'établissements scolaires, dont la liste sera communiquée sur simple demande. Lesdits composants restent la propriété de notre société et ne pourront en aucun cas être réclamés par l'acheteur.

### **Article 20 – Protection et utilisation des données**

Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté n°78-17 en date du 6 juillet 1978, nos clients disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données les concernant. Vous pouvez contacter, à cet effet, le service client par courrier à l'adresse suivante : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 MARTILLAC.

La pertinence des messages émis par EMS PROTO est basée sur les renseignements recueillis lors de l'enregistrement des données de nos clients sur notre site internet ou lors de l'entretien avec les représentants de notre service commercial.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire de notre site Internet a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

#### **Article 21 – Non-validation partielle**

Si une ou plusieurs des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles, en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

#### **Article 22 – Non-renonciation**

Le fait, pour l'une des parties, de ne pas se prévaloir d'un manquement, par l'autre partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

#### **Article 23 – Titre**

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en-tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

#### **Article 24 –Loi applicable**

24.1. Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne auxquelles les parties renoncent expressément.

24.2. Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

24.3. Si elles n'y parviennent pas, les parties soumettront le litige au Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES EN LIGNE**  
**A DES PARTICULIERS**  
**SOCIETE EMS PROTO**

**Article 1 – Intégralité**

- 1.5. Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.
- 1.6. Le vendeur et/ou prestataire et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales de vente et de prestation de services régissent exclusivement leur relation. Le vendeur et/ou prestataire se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.
- 1.7. Si une condition de vente et/ou de prestation de services venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance en droit français.

**Article 2 – Objet**

- 2.1. Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne des biens, matériels et services proposés par le vendeur et/ou prestataire à l'acheteur.
- 2.2. Les présentes conditions ne concernent que les achats effectués par les acheteurs situés en France et en Europe et livrés exclusivement sur ces territoires.

**Article 3 – La commande**

- 3.1. Pour toute ouverture de compte, le client doit impérativement communiquer à notre société commerciale, ses nom, prénom(s), email, adresse(s) de facturation et ses coordonnées téléphoniques. La communication de ces informations est de la responsabilité du client et EMS PROTO ne saurait être tenue pour responsable des erreurs éventuelles concernant ces données. Le client sera seul responsable en cas de défaillance.
- 3.2. Ces informations sont communiquées à EMS PROTO au moyen d'un formulaire disponible sur notre site internet ([www.emsproto.com](http://www.emsproto.com)) ou transmis au client par e-mail, sur simple demande de celui-ci communiquée à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com).
- 3.2. Pour que la commande soit validée, l'acheteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra également choisir l'adresse et le mode de livraison. Le paiement se fait comme il est dit à l'article 11 ci-dessous.
- 3.3. La commande est réceptionnée par notre société dans les conditions définies sur notre site internet ([www.emsproto.com](http://www.emsproto.com)). Toute commande reçue au-delà de ces délais sera réputée passée le jour ouvrable suivant.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

3.4. Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des produits disponibles à la vente et/ou des prestations de services proposées par notre société. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et de l'application des garanties mentionnées ci-dessous.

3.5. Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le vendeur et/ou prestataire se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

3.6. En cas d'indisponibilité d'un produit vendu par notre société ou nécessaire à la réalisation de la prestation de service commandée, l'acheteur en sera informé par courrier électronique.

L'annulation de la commande de ce produit et son éventuel remboursement seront alors effectués, le reste de la commande demeurant ferme et définitif.

3.7. Pour toute question relative au suivi d'une commande, l'acheteur doit adresser une télécopie au numéro suivant : 09.72.32.05.46 ou envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com).

#### **Article 4 – Signature électronique**

4.1. La fourniture des coordonnées bancaires de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur, conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000 et vaudront :

- Exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande,
- Signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

4.2. En cas d'utilisation frauduleuse des coordonnées bancaires, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à en informer le vendeur et/ou prestataire par e-mail à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com).

#### **Article 5 – Confirmation de commande**

Aucun accusé de réception de commande ne sera adressé par notre société. Cependant, nous émettons un e-mail automatique de prise en compte de votre commande, et tenons informés nos clients en cas d'anomalie rencontrée lors de la réalisation de la prestation.

#### **Article 6 – Informations précontractuelles**

6.1 Les informations mentionnées aux articles L.111-1 et L111-2 du Code de la consommation, ci-après reproduits, vous seront communiqués par notre société soit dans l'espace client que vous aurez créé, soit par e-mail. La commande ne deviendra définitive qu'après que ces informations vous aient été communiquées.

« Article **L.111-1 du Code de la consommation** : Avant que le consommateur ne soit lié par un contrat de vente de biens ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes

1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX 804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 112-1 à L. 112-4 ;

3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;

4° Les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, pour autant qu'elles ne ressortent pas du contexte ;

5° S'il y a lieu, les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles ;

6° La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI.

La liste et le contenu précis de ces informations sont fixés par décret en Conseil d'Etat.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux contrats portant sur la fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité, lorsqu'ils ne sont pas conditionnés dans un volume délimité ou en quantité déterminée, ainsi que de chauffage urbain et de contenu numérique non fourni sur un support matériel. Ces contrats font également référence à la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de la préservation de l'environnement.

**Article L111-2 du Code de la consommation** : 1.- Outre les mentions prévues à l'article L. 111-1, tout professionnel, avant la conclusion d'un contrat de fourniture de services et, lorsqu'il n'y a pas de contrat écrit, avant l'exécution de la prestation de services, met à la disposition du consommateur ou lui communique, de manière lisible et compréhensible, les informations complémentaires relatives à ses coordonnées, à son activité de prestation de services et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat.

Les informations complémentaires qui ne sont communiquées qu'à la demande du consommateur sont également précisées par décret en Conseil d'Etat.

6.2. L'acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation, ci-après reproduit.

« **Article L.221-5 du Code de la consommation** : Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :

1° Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 ;

2° Lorsque le droit de rétractation existe, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit ainsi que le formulaire type de rétractation, dont les conditions de présentation et les mentions qu'il contient sont fixées par décret en Conseil d'Etat ;

3° Le cas échéant, le fait que le consommateur supporte les frais de renvoi du bien en cas de rétractation et, pour les contrats à distance, le coût de renvoi du bien lorsque celui-ci, en raison de sa nature, ne peut normalement être renvoyé par la poste ;

4° L'information sur l'obligation du consommateur de payer des frais lorsque celui-ci exerce son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services, de distribution d'eau, de fourniture de gaz ou d'électricité et d'abonnement à un réseau de chauffage urbain dont il a demandé expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation ; ces frais sont calculés selon les modalités fixées à l'article L. 221-25 ;

5° Lorsque le droit de rétractation ne peut être exercé en application de l'article L. 221-28, l'information selon laquelle le consommateur ne bénéficie pas de ce droit ou, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles le consommateur perd son droit de rétractation ;

6° Les informations relatives aux coordonnées du professionnel, le cas échéant aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite, le cas échéant aux cautions et garanties, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX 804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

*et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat.*

*Dans le cas d'une vente aux enchères publiques telle que définie par le premier alinéa de l'article L. 321-3 du code de commerce, les informations relatives à l'identité et aux coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du professionnel prévues au 4° de l'article L. 111-1 peuvent être remplacées par celles du mandataire. ».*

6.3. Sont transmises à l'acheteur, de manière claire et compréhensibles, les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du bien ou du service ;
- Le prix du bien ou du service ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai de livraison du bien ou d'exécution de la prestation de service, quel que soit son prix ;
- Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et autres conditions contractuelles.

6.4. Le vendeur communique à l'acheteur les informations suivantes :

- Son nom ou sa dénomination sociale, l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique ;
- Les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi que les modalités prévues par le professionnel pour le traitement des réclamations ;
- En cas de vente, l'existence et les modalités d'exercice de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-4 à L.217-14 du Code de la consommation, de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du code civil, ainsi que, le cas échéant, de la garantie commerciale et du service après-vente respectivement visés aux articles L.217-15 et L.217-17 du code de la consommation ;
- La durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée

*« **Article L.217-4 du Code de la consommation** : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.*

***Article L.217-5 du Code de la consommation** : Le bien est conforme au contrat :*

*1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :*

- *s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*
- *s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*

*2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.*

***Article L.217-6 du Code de la consommation** : Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.*

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

**Article L.217-7 du Code de la consommation** : Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

**Article L.217-8 du Code de la consommation** : L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

**Article L.217-9 du Code de la consommation** : En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. »

**Article L.217-10 du Code de la consommation** : Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

**Article L.217-11 du Code de la consommation** : L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts

**Article L.217-12 du Code de la consommation** : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

**Article L.217-13 du Code de la consommation** : Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

**Article L.217-13 du Code de la consommation** :

L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

**Article 1641 du Code civil** : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

6.4. Le vendeur indique, en ce qui concerne le contenu numérique toute inopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait avoir raisonnablement connaissance.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX 804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z



### **Article 7 – Preuve de la transaction**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur et/ou prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des formulaires de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

### **Article 8– Information sur notre activité**

8.1. Les produits et services régis par les présentes conditions générales de vente concernent la vente de carte électronique dont l'assemblage est réalisé par notre société et dont la liste des composants ainsi que le plan nous auront été communiqués par l'acheteur, ainsi que les prestations de services détaillées à l'article 9 ci-après et qui sont réalisées en France, à l'adresse de notre siège social. Les produits vendus et les prestations proposées le sont dans la limite de la disponibilité du vendeur et/ou du prestataire.

8.2. Les composants des produits vendus ou des réalisations proposées, qui sont choisis par le client et dont la liste et les références nous sont communiquées, sont décrits et représentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du vendeur et/ou prestataire ne pourrait être engagée.

8.3. Les photographies des composants ne sont pas contractuelles.

### **Article 9 – Informations sur les ventes et services proposés par notre société**

Les vente et services proposés par notre société le sont dans les conditions suivantes :

9.1 Pour la **vente de prototype** (assemblage de cartes électronique), seule **la norme IPC-A-610 classe 1** est exigible. Aucune autre norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être demandée par le client, qui reconnaît en avoir connaissance et passer commande en considération de ces dispositions.

9.2. Pour le **service de PCB Design** (routage de cartes électroniques), aucune norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être exigée par le client. Seules les spécifications techniques indiquées par le client lors de la demande de chiffrage seront prises en compte pour la réalisation de notre prestation. EMS PROTO s'engage à appliquer les « règles métiers » qu'elle considère adaptées au projet du client à la date d'exécution de la prestation.

9.3. Pour le service de **rework** (remplacement de composants(s)), aucune norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être exigée par le client. Seules les spécifications techniques indiquées par le client lors de la demande de chiffrage seront prises en compte pour la réalisation de notre prestation.

Par ailleurs, pour la réalisation de cette prestation, notre société ne pourra être tenue pour responsable de l'impossibilité de mener à bien sa mission pour cause de dégâts accidentels causés à la carte électronique. EMS PROTO s'engage, en toute hypothèse, à conserver les connexions électriques de la carte. Nous nous réservons le droit, en cas d'impossibilité de mener à terme l'opération, de retourner la carte en l'état et de rembourser ou non le client, en application des dispositions de l'article 15.8 ci-après.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

9.4. Pour le service de **DFM** (industrialisation), aucune norme, spécification, qualification ou autre ne pourra être exigée par le client. Seules les spécifications techniques indiquées par le client lors de la demande de chiffrage seront prises en compte pour la réalisation de notre prestation. EMS PROTO s'engage à appliquer les « règles métiers » qu'elle considère adaptées au projet du client à la date d'exécution de la prestation.

Pour la réalisation de l'ensemble des ventes et prestations mentionnées aux points 1 à 4 ci-dessus, la responsabilité éventuelle de notre société s'applique comme il est dit à l'article 16 ci-après.

### **Article 10 – Propriété intellectuelle**

Tous les documents techniques remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de la société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents et devront lui être restitué à première demande de celle-ci.

Nos clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents et droits susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de notre société et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers, sous peine d'engager leur responsabilité.

Tout élément fourni par le client à notre société reste la propriété du client et est protégé par le code de la propriété intellectuelle et tout autre texte réglementaire ou législatif en vigueur. Le client déclare donc disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires à l'utilisation des données, documents, etc qu'il fournit à notre société et garantit notre société contre toute réclamation éventuelle d'un tiers. Notre société s'engage à en conserver le caractère confidentiel et à conserver une copie des seuls documents nécessaires à la réalisation de ses dossiers de travail.

Notre société se réserve, par ailleurs, tout droit, titre et intérêt sur :

- Les éléments originaux figurant dans les travaux, documents, mémos, consultations, avis, conclusions ou autres actes de procédure réalisés dans le cadre des prestations, en ce compris, de manière non limitative, tout droit d'auteur, marque déposée et tout autre droit de propriété intellectuelle s'y rapportant,
- Toutes les méthodes, processus, techniques, développements et savoir-faire, incorporés ou non, des prestations ou que le prestataire serait amené à développer ou à fournir dans le cadre des prestations.

L'acheteur pourra, sans limitation géographique, à titre gratuit et irrévocable, utiliser **de manière interne** et pour la durée de protection du droit d'auteur, les éléments conçus par le prestataire et intégrés dans ses travaux, ainsi que le rapport remis par notre société. Le prestataire devra être informé de toute utilisation externe envisagée par l'acheteur sur le produit acquis ou la prestation réalisée.

Aucune partie ne pourra faire usage du nom, de la dénomination, des marques ou logo ou autres appellations, commerciales ou non, de l'autre partie sans accord préalable et écrit de cette dernière.

### **Article 11 – Prix**

11.1. Le vendeur et/ou prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur au jour de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

11.2. Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des produits vendus. Le paiement du prix doit être réalisé dans les conditions définies à l'article 12 ci-après. A aucun moment les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

11.3. Si une ou plusieurs taxes ou contributions ou autres, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

## **Article 12 – Mode de paiement**

12.1. Nos factures sont payables comptant, en une seule fois, par virement bancaire, carte bancaire ou « paypal ». Seul l'encaissement effectif sera considéré comme paiement au sens des présentes conditions générales de vente. L'acheteur garantit au vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation de sa commande.

12.2. Notre société se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

12.3. Notre société se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer sa livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

## **Article 13 – Disponibilité des produits – Délais de livraison et remboursement**

13.1. Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture expressément annoncées sur la page d'accueil du site, les délais d'expédition seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux mentionnés ci-après. Les délais d'expédition courent à compter de la date d'enregistrement de la commande indiquée sur l'espace client créé par le client ou par e-mails, **sous réserve du paiement du prix**.

13.2. **Les délais de livraison communiqués à nos clients sont contractuels. Nos prix sont indexés sur les délais de livraison.** Ils sont de un (1) jour pour les livraisons à effectuer en France métropolitaine et peuvent varier de deux (2) à quatre (4) jours pour les livraisons à effectuer hors de la France métropolitaine, en fonction de la distance géographique séparant l'Etat dans lequel est domicilié l'acheteur de la France. Ils dépendent également de la communication, par l'acheteur, de l'ensemble des informations et documents nécessaires à la réalisation de la vente et/ou de la prestation de services, et notamment du chiffrage, et seront confirmés à l'acheteur via internet, soit sur le compte ouvert par le client, soit par e-mail.

13.3. En cas de non-respect des délais contractuels, l'acheteur peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception, après avoir enjoint le vendeur et/ou prestataire d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable.

Cependant, s'il le désire, l'acheteur peut immédiatement résoudre le contrat dans la mesure où les délais mentionnés à l'article 13.2 ci-dessous constituent pour lui une condition essentielle du contrat.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

13.4. Dans le cas où le contrat est résolu à l'initiative de l'acheteur comme il est dit à l'article 13.3., le vendeur et/ou prestataire est tenu de rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

#### **Article 14 – Modalités de livraison**

14.1. La livraison n'est effectuée qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du vendeur.

14.2. Les produits et/ou prestations commandés sont livrés par voie postale ou par tout autre transporteur choisi par notre société.

14.3. Aucune livraison n'est effectuée dans les hôtels, postes restantes et boîtes postales. Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par l'acheteur sur le formulaire mentionné à l'article 3.2. des présentes conditions générales. L'acheteur devra veiller à son exactitude. Tout colis renvoyé au vendeur à cause d'une adresse erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'acheteur. L'acheteur peut, à sa demande mentionnée sur le formulaire visé à l'article 3.2., obtenir une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison.

14.4. Si l'acheteur est absent le jour de la livraison, le livreur laissera un avis de passage qui permettra de retirer le colis à l'endroit et dans le délai indiqué.

14.5. Si, au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré et/ou ouvert, l'acheteur dit alors vérifier l'état de chacun des articles. S'ils ont été endommagés, l'acheteur doit impérativement refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison du transporteur (colis refusé car ouvert ou endommagé).

14.6. L'acheteur doit indiquer, sur le bon de livraison du transporteur et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature, toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés etc.).

14.7. Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que l'acheteur a signé le bon de livraison du transporteur.

14.8. L'acheteur devra alors confirmer, par courrier recommandé avec accusé de réception, ces réserves au transporteur au plus tard dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du ou des articles et adresser une copie de ce courrier, par télécopie, par e-mail ou par simple courrier, au vendeur, à l'adresse indiquée dans les mentions légales du site.

#### **Article 15 – Erreur sur les produits et/ou prestations livrés**

15.1. L'acheteur devra formuler auprès du vendeur et/ou prestataire, le jour même de la livraison ou, au plus tard, le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le formulaire de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

15.2. La réclamation pourra être faite, au choix de l'acheteur :

- Par télécopie au numéro suivant : 09.72.32.05.45,
- Ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com)

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

15.3. Toute réclamation non effectuée dans les règles et conditions définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en considération et dégagera le vendeur et/ou prestataire de toute responsabilité vis-à-vis de l'acheteur.

15.4. En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au vendeur et/ou prestataire dans son ensemble et dans son emballage d'origine par tout moyen qui lui aura été communiqué par le vendeur et/ou prestataire, et notamment par l'intermédiaire du transporteur choisi par le vendeur et/ou prestataire à l'adresse suivante : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac- France.

15.5. Les frais de retour sont à la charge du vendeur et/ou prestataire.

## **Article 17 – Garantie des produits**

17.1. Les produits et prestations vendus sont couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens.

Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques du produit, étant rappelé que l'acheteur est tenu, lors de la passation de la commande, d'indiquer au vendeur et/ou prestataire de service l'usage qu'il entend faire du produit commandé.

17.2. Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de la garantie légale de conformité prévue par les dispositions de l'article L.217-4 du Code de la consommation et de la garantie des défauts de la chose vendue mentionnées aux articles 1641 et suivants du code civil, et dont les termes sont reproduits ci-après :

*« **Article L.217-4 du Code de la consommation** : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.*

*« **Article 1641 du Code civil** : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.*

***Article 1642 du Code civil** : Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.*

***Article 1643 du Code civil** : Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.*

***Article 1644 du Code civil** : Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix telle qu'elle sera arbitrée par expert.*

***Article 1645 du Code civil** : Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.*

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

**Article 1646 du Code civil** : Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

**Article 1647 du Code civil** : Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

**Article 1648 du Code civil** : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

**Article 1649 du Code civil** : Elle n'a pas lieu dans les ventes faites par autorité de justice. »

L'acheteur est expressément informé que le vendeur et/ou prestataire n'est pas le producteur des composants des produits présentés au sens des dispositions de la loi n°98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que :

- L'acheteur bénéficie d'un délai de deux ans pour agir dans les conditions définies par les dispositions de l'article 1648 du Code civil ci-dessus reproduites ;
- L'article peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation dont les dispositions sont reproduites à l'article 6.4. ci-dessus ;
- L'acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien.

En outre, il est rappelé que :

- Il n'existe pas de garantie contractuelle de conformité pour les produits et biens objets des présentes conditions générales ;
- L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

### **Article 17 – Droit de rétractation**

17.1. Conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables à compter de la date de sa commande pour retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge de l'acheteur.

17.2. Seuls sont repris les produits envoyés dans leur ensemble, dans leur emballage d'origine complet et intact, et en parfait état de revente. Tout produit qui aura été abîmé ne sera ni remboursé ni échangé.

### **Article 18 – "Procédure de retour -Remboursement"**

18.1. Après avoir fait part de sa décision de se rétracter, l'acheteur dispose de quatorze (14) jours pour renvoyer le ou les produit(s) concernés.

18.2. Le produit devra être retourné au vendeur, en son entier, non démonté et dans son emballage d'origine, par tout moyen choisi par le vendeur et/ou prestataire, et notamment par l'intermédiaire du transporteur choisi par ce dernier.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

18.3. Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, étant entendu que les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Dans le cas d'un échange, la réexpédition se fera aux frais de l'acheteur.

18.4. Le vendeur et/ou prestataire devra rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, en ce compris les frais de livraison, sans retard injustifié et, au plus tard, dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle il est informé de la décision de l'acheteur de se rétracter.

Le vendeur et/ou prestataire pourra toutefois différer le remboursement jusqu'à récupération des biens concernés ou jusqu'à ce que l'acheteur ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

### **Article 19 – Force majeure**

19.1. Toute circonstance indépendante de la volonté des parties empêchant l'exécution, dans des conditions normales, de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

19.2. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

19.3. Seront considérés comme des cas de force majeure tous frais ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendant de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières malgré tous les efforts raisonnablement possibles. Sont expressément considérés comme des cas de force majeure ou de cas fortuits, sans que cette liste soit limitative, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français : les tremblements de terre, tempêtes, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

19.4. En cas de force majeure, les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'évènement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois (3) mois, la commande pourra être résiliée par la partie lésée.

### **Article 20 – Protection et utilisation des données**

Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté n°78-17 en date du 6 juillet 1978, nos clients disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données les concernant. Vous pouvez contacter, à cet effet, le service client par courrier à l'adresse suivante : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 MARTILLAC.

La pertinence des messages émis par EMS PROTO est basée sur les renseignements recueillis lors de l'enregistrement des données de nos clients sur notre site internet ou lors de l'entretien avec les représentants de notre service commercial.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire de notre site Internet a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z

### **Article 21 – Non-validation partielle**

Si une ou plusieurs des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles, en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### **Article 22 – Non-renonciation**

Le fait, pour l'une des parties, de ne pas se prévaloir d'un manquement, par l'autre partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **Article 23 – Titre**

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en-tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

### **Article 24 –Loi applicable**

24.1. Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la Convention de Vienne ou de toute autre Convention internationale auxquels les Etats dans lesquels sont domiciliés le vendeur et/ou prestataire et l'acheteur sont domiciliés.

24.2. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour tenter de trouver une solution amiable.

A défaut, l'acheteur, il sera fait application des dispositions des articles L.612-1 du Code de la consommation ci-après reproduites, sans préjudice, pour le consommateur, de la possibilité d'engager une procédure devant la juridiction de son choix.

*« **Article L612-1 du Code de la consommation** : Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.*

*Le professionnel peut mettre en place son propre dispositif de médiation de la consommation ou proposer au consommateur le recours à tout autre médiateur de la consommation répondant aux exigences du présent titre.*

*Lorsqu'il existe un médiateur de la consommation dont la compétence s'étend à l'ensemble des entreprises d'un domaine d'activité économique dont il relève, le professionnel permet toujours au consommateur d'y recourir.*

*Les modalités selon lesquelles le processus de médiation est mis en œuvre sont précisées par décret en Conseil d'Etat.*

**Article L612-2 du Code de la consommation** : Un litige ne peut être examiné par le médiateur de la consommation lorsque :

1° Le consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du professionnel par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat ;

2° La demande est manifestement infondée ou abusive ;

EMS PROTO – SARL au capital de 16 000 €

Siège social : Site Montesquieu – 8 allée Isaac Newton 33650 Martillac – France – RCS BORDEAUX  
804 438 240 – [contact@emsproto.com](mailto:contact@emsproto.com) – Tel : 05.35.54.46.44 – Fax : 09.72.32.05.46

Numéro de TVA intracommunautaire : FR31 804438240 – NAF : 2640Z



3° Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;

4° Le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel ;

5° Le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

Le consommateur est informé par le médiateur, dans un délai de trois semaines à compter de la réception de son dossier, du rejet de sa demande de médiation.

**Article L612-3 du Code de la consommation** : La médiation des litiges de consommation est soumise à l'obligation de confidentialité prévue par l'article 21-3 de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et de la procédure civile, pénale et administrative.

**Article L612-4 du Code de la consommation** : Est interdite toute clause ou convention obligeant le consommateur, en cas de litige, à recourir obligatoirement à une médiation préalablement à la saisine du juge.

**Article L612-5 du Code de la consommation** : Lorsqu'un médiateur public est compétent pour procéder à la médiation d'un litige de consommation, ce litige ne peut donner lieu à d'autres procédures de médiation conventionnelle, au sens du présent titre, sous réserve de l'existence d'une convention, notifiée à la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation mentionnée à l'article L. 615-1, qui répartit les litiges entre les médiateurs concernés. »